



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ski

Question écrite n° 39568

Texte de la question

M Jean Gouguy attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur les dangers que courent les amateurs de nouvelle glisse (surf ou monoski) qui, pour la plupart, évoluent à la périphérie immédiate des pistes balisées. En effet, la mort récente à l'Alpe-d'Huez d'un lycéen qui s'était aventuré hors piste et les mises en garde des services météo sur des forts risques d'avalanches dans les Alpes, ont rappelé que les avalanches restent un danger constant, même si les progrès en matière de prévention comme de secours sont tels que la France s'affirme de plus en plus comme un pays de pointe en la matière. Danger croissant, qui préoccupe les spécialistes, les « nouvelles glisses » : amateurs de surf ou de monoski se font souvent une gloire des descendre là où personne n'est passé, hors piste bien évidemment. Et les statistiques le prouvent : l'avalanche survient, dans 96 p 100 des cas, hors des pistes balisées. Selon les chiffres de l'ANENA (association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches), basée à Grenoble, 55 p 100 des personnes tuées lors de l'hiver 1986-1987, 24 au total pour 38 avalanches, faisaient de la randonnée et 40,5 p 100 du ski hors-piste. Il lui demande quelles mesures sont envisagées pour remédier à cette situation et notamment s'il est prévu, avant la prochaine saison de sports d'hiver, une grande campagne de sensibilisation aux dangers du ski hors-piste.

Données clés

Auteur : [M. Gouguy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39568

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1730